

Questions au Feuilleton

Annexe 1

Programme des initiatives locales 1972-73

Nombre d'initiatives approuvées et contributions fédérales
au 7 mars 1973

Province	Montant accordé Colonne 1	Nombre d'initiatives Colonne 2
Terre-Neuve	11,715,004	327
Nouvelle-Écosse	10,147,304	355
Île-du-Prince-Édouard	1,953,406	95
Nouveau-Brunswick	10,773,249	407
Québec	64,041,478	1,719
Ontario	24,910,497	1,256
Manitoba	6,861,195	243
Alberta	7,748,788	279
Saskatchewan	5,142,828	183
Territoires du Nord-Ouest	1,097,393	41
Colombie-Britannique	18,980,331	913
Yukon	654,219	34
Canada, total	164,025,692	5,852

L'AMÉNAGEMENT D'UN PORT EN EAU PROFONDE À
PRINCE RUPERT, C.-B.

Question n° 1073—M. Oberle:

Quels engagements ou accords contractuels le gouvernement a-t-il conclus avec des entrepreneurs ou des gouvernements locaux et quels projets sont en voie d'élaboration concernant l'aménagement d'un port en eau profonde à Prince Rupert (Colombie-Britannique)?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):
Réponse du Conseil des ports nationaux: Le Conseil des ports nationaux n'a pris aucun engagement et n'a conclu aucun accord contractuel avec des entrepreneurs ou des gouvernements locaux. Le Conseil projette de construire un quai en eau profonde d'une superficie d'environ 42 acres à Fairview, dans Prince Rupert. Le ministère des Travaux publics vient de terminer les plans et les cahiers des charges de la première étape de ce projet; le Conseil se propose de lancer des appels d'offres au printemps prochain.

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL—EFFECTIF ET
TRAITEMENTS

Question n° 1077—M. Knight:

1. Combien d'employés travaillaient à plein temps au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, au 31 janvier 1970?
2. Combien parmi eux gagnaient plus de \$15,000 par an, réparti par tranches de \$1,000 de traitement?
3. Combien d'employés travaillaient à plein temps au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, au 31 janvier 1973?
4. Combien parmi eux gagnaient plus de \$18,000 par an, réparti par tranches de \$1,000 de traitement?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1. 6109.

[M. MacGuigan.]

2.	Échelle de salaire \$	Employés à plein temps
	15,000-15,999	69
	16,000-16,999	54
	17,000-17,999	69
	18,000-18,999	56
	19,000-19,999	58
	20,000-20,999	23
	21,000-21,999	53
	22,000-22,999	80
	23,000-23,999	56
	24,000-24,999	14
	25,000-25,999	35
	26,000-26,999	2
	27,000-27,999	13
	28,000-35,000	4
	34,000-40,000	2

3. 7,164.

4.	Échelle de salaire \$	Employés à plein temps
	18,000-18,999	44
	19,000-19,999	29
	20,000-20,999	55
	21,000-21,999	69
	22,000-22,999	24
	23,000-23,999	49
	24,000-24,999	48
	25,000-25,999	42
	26,000-26,999	23
	27,000-27,999	52
	28,000-28,999	56
	29,000-29,999	22
	30,000-30,999	27
	31,000-31,999	10
	32,000-32,999	21
	33,000-33,999	5
	34,000-34,999	2
	42,000-	2

POSTES—EFFECTIF ET TRAITEMENTS

Question n° 1084—M. Paproski:

1. Combien y avait-il d'employés salariés à plein temps au ministère des Postes a) le 1^{er} janvier 1963, b) le 1^{er} janvier 1973?
2. Combien d'employés, pendant chacune de ces années, touchaient des traitements a) inférieurs à \$10,000, b) de \$10,000 à \$20,000, c) supérieurs à \$20,000?

L'hon. André Ouellet (ministre des Postes): 1. a) 24,830; b) 37,293.

2. 1963: a) 24,786; b) 44; c) Néant. 1973: 34,873; 2,274; 146.